|  |
| --- |
| **Réseau Nutrition Activité physique Cancer Recherche****Charte d’adhésion au Réseau** |

**Objet de la charte**

La présente charte a pour objet :

1. de définir les modalités d’adhésion au Réseau, et les droits et obligations des membres des équipes NACRe ;
2. de formaliser l’engagement des signataires à participer aux activités du Réseau et à contribuer à son développement.

**Préambule**

**Le Réseau NACRe**

Le Réseau, créé en 2000, regroupe des équipes de recherche publique appartenant à différents organismes (Universités, Inserm, INRAE, Centres de lutte contre le cancer, CNRS, ou autres établissements de recherche nationaux ou internationaux), implantées dans différentes régions de France et réparties dans les périmètres des 7 cancéropôles.

Les études menées par les équipes examinent divers facteurs nutritionnels (statut nutritionnel, aliments, boisson, nutriments, microconstitutants non nutritifs, activité physique…) et sites de cancers. Elles visent à améliorer les connaissances pour une meilleure prévention ou prise en charge nutritionnelle des cancers.

Le Réseau NACRe est devenu le contact privilégié pour les demandes scientifiques pertinentes sur la thématique nutrition et cancer, émanant des ministères, des agences sanitaires, des partenaires publics et privés, des médias, des professionnels de santé et du grand public.

**Missions et objectifs du Réseau dans le domaine nutrition et cancer**

* **Contribuer au développement des recherches** en favorisant les échanges scientifiques entre les équipes du Réseau et le montage de projets pluridisciplinaires ;
* **Constituer une ressources d’experts** mobilisables au sein du Réseau ou par les agences sanitaires en charge de l’expertise collective ;
* **Etre un contact privilégié pour les demandes d’informations scientifiques pertinentes** sur la thématique ;
* **Participer à la formation des professionnels**.

Pour la réalisation de ces missions, le Réseau est soutenu par l’INRAE et l’INCa.

**Modalités de fonctionnement**

L'organisation du Réseau s’adapte en fonction de l’évolution du Réseau et des priorités définies avec ses partenaires. Elle fait appel à une participation active de ses membres. Afin d’atteindre les objectifs du Réseau, des comités permanents et des groupes de travail temporaires, composés et animés par des membres du Réseau, sont constitués sur différents axes.

La direction du Réseau est assurée par le comité de pilotage composé du coordonnateur et des responsables des trois comités permanents : Partenariat, Information-Communication et Formation. Le comité de pilotage définit les objectifs et la stratégie du Réseau, valide le plan d’action, et supervise l’évolution du Réseau et de ses relations avec les partenaires.

Le fonctionnement du Réseau est assuré par la cellule de coordination opérationnelle, constituée du coordonnateur, d’une cheffe de projet scientifique et stratégique et d’une chargée de communication. La cellule de coordination opérationnelle élabore le plan d’action, contribue à la réalisation des activités et veille à leur cohérence, sollicite la participation des membres du Réseau et assure l’interaction avec les partenaires.

**Les valeurs du Réseau**

* Respect des personnes
* Respect de la confidentialité des informations partagées lors des réunions, journées et événements organisés par le Réseau.
* Respect des règles déontologiques et éthiques s’appliquant aux champs de la recherche, de la santé et de l’information des publics.
* Partage au sein du Réseau et envers les utilisateurs du Réseau
* Accessibilité et gratuité de ses actions

**Modalités d’entrée et de sortie du Réseau**

**Entrée dans le Réseau**

* Conditions à remplir : **seules les équipes de recherche publique,** 1) **développant des programmes de recherche dans la thématique « Nutrition et cancer »** **et** 2) **volontaires pour intégrer le Réseau,** **peuvent devenir des équipes NACRe**. Le Réseau n’est pas ouvert aux équipes de recherche privée, ni aux chercheurs et/ou professionnels de santé isolés.
* L’entrée de l’équipe dans le Réseau est effective après réception et validation de la fiche d’équipe renseignée et signature de la charte d’adhésion.
* L’ensemble des membres de l’équipe NACRe sont considérés comme membres du Réseau.
* Aucune cotisation n’est exigée.

**Sortie du Réseau**

Plusieurs raisons peuvent conduire à la sortie d’une équipe du Réseau :

* L’arrêt des recherches dans la thématique « Nutrition et cancer », en raison d’une restructuration ou une réorientation thématique de l’équipe (du laboratoire, de l’unité ou du service), ou consécutif au départ (mobilité, retraite …) d’un ou plusieurs de ses membres. La sortie pourra être demandée par le responsable ou le correspondant NACRe ou proposée par la cellule de coordination NACRe.
* La démission : toute équipe, par le biais de son responsable ou de son correspondant peut demander à sortir du Réseau.
* L’absence de réponse aux sollicitations de la cellule de coordination NACRe, notamment dans le cadre de la mise à jour de l’annuaire et de la participation à la vie du Réseau. Dans ce cas, après plusieurs rappels, la cellule de coordination pourra procéder à la radiation de l’équipe.

La sortie de l’équipe est notifiée par la cellule de coordination aux membres de l’équipe concernée, la fiche de l’équipe est retirée de l’annuaire et les membres sont retirés des listes de diffusion des documents internes au Réseau. L’équipe et ses membres perdent alors le droit de faire valoir leur appartenance au Réseau.

**Droits des membres du Réseau**

* Visibilité via l’annuaire du Réseau NACRe, dans le respect des dispositions de la CNIL ;
* Réception des documents internes au Réseau : lettre d’information mensuelle « NACRe : INFO », bulletin de veille scientifique mensuel… ;
* Invitation à participer aux Journées NACRe internes au Réseau, dédiées notamment au partenariat inter-équipes NACRe, et aux divers événements organisés par le Réseau ;
* Possibilité de demander l’attribution du label NACRe à des projets de recherche collaboratifs ou des actions de formation, et de bénéficier des mesures d’accompagnement ;
* Possibilité de participer à des comités et groupes de travail internes au Réseau (exemple : Comité Partenariat, Comité Information-Communication, Comité Formation, groupes de travail thématiques…) ;
* Possibilité d’être sollicité pour relire et/ou valider des documents élaborés par le Réseau et diffusés sous le logo NACRe ;
* Possibilité d’être sollicité pour répondre à des demandes d’interviews.

**Engagements des membres du Réseau**

**Participation au Réseau**

Le **responsable de l’équipe** (du laboratoire, de l’unité ou du service) établit la liste des personnes (statutaires ou contractuels, doctorants et post-doctorants) qui font partie de l’équipe NACRe. Il propose un ou plusieurs **correspondant(s) NACRe** (membre de l’équipe, qui peut être également le responsable de l’équipe).

Le responsable et le correspondant NACRe sont les interlocuteurs privilégiés au sein de l’équipe pour tous les échanges avec la cellule de coordination. Le responsable et/ou le correspondant NACRe informe(nt) les membres de l’équipe sur les droits et obligations liés à l’adhésion au Réseau et signent la charte d’adhésion au nom de l’ensemble de l’équipe. Le responsable et/ou le correspondant NACRe s’engage(nt) à signaler les éventuels changements (départ ou arrivée d’un nouveau membre dans l’équipe, changement de nom d’équipe…) propre à son équipe et à actualiser la fiche de l’équipe.

Les **membres** de l’équipe NACRe s’engagent à respecter les valeurs du Réseau.

Les équipes NACRe, par l’intermédiaire de leurs membres et au minimum de leur responsable et/ou correspondant NACRe, s’engagent à participer aux activités du Réseau et à répondre aux sollicitations de la cellule de coordination NACRe pour le recensement d’informations sur les équipes (projets, outils, réalisations effectuées grâce au Réseau …).

Les membres de l’équipe NACRe s’engagent à respecter la confidentialité des informations scientifiques (résultats et projets) évoqués lors des temps d’échange internes au Réseau.

En cas de participation à des groupes de travail ou des actions du Réseau, les membres du Réseau peuvent être amenés à renseigner un formulaire de recensement de leurs liens d’intérêt. Ce dernier pourra être communiqué sur demande, après accord de l’intéressé.

**Valorisation du rRéseau**

Les membres de l’équipe NACRe **s’engagent à mentionner leur appartenance au Réseau et à le faire connaître**, notamment :

1. en mentionnant, sur leurs publications scientifiques, le Réseau dans les affiliations (en plus de leur(s) affiliation(s) et tutelle(s)) quand il s’agit **d’une publication scientifique issue d’une collaboration inter-équipes NACRe** (mention de l’affiliation au Réseau NACRe **OBLIGATOIRE**)et/oud’une publication **sur la thématique « Nutrition et Cancer »** (mention de l’affiliation au Réseau NACRe **FORTEMENT RECOMMANDEE**)(cf. encadré ci-dessous) ;
2. en mentionnant leur appartenance au Réseau et son logo dans :
* les **demandes de financement** pour des projets de recherche sur la thématique nutrition et cancer ;
* les **communications orales** et **posters** sur la thématique nutrition et cancer,
* les **rapports d’activité** et le **site web de l’équipe** (du laboratoire, de l’unité ou du service) quand l’équipe dispose d’un site.

**Texte officiel de l’affiliation à mentionner**

Pour les revues françaises « **Réseau Nutrition Activité physique Cancer Recherche (Réseau NACRe), France, www.inrae.fr/nacre** »

Pour les autres revues « **Nutrition And Cancer Research Network (NACRe Network), France,** **www.inrae.fr/nacre** »

En termes de communication, lors d’interventions dans des événements scientifiques ou grand public, dans des formations, ou lors d’interviews, les membres de l’équipe NACRe préciseront s’ils interviennent à titre personnel, au titre de leur affiliation institutionnelle et/ou au titre du Réseau.

Les membres du Réseau s’engagent à informer la cellule de coordination de toute publication ou communication, sous quelque forme que ce soit, sur le Réseau ou le mentionnant.

**Durée**

La présente charte est établie pour une durée indéterminée.

**Modification de la charte**

Elle peut être modifiée par la cellule de coordination NACRe, à son initiative ou sur sollicitation d’une équipe du Réseau. La nouvelle version de la charte sera alors transmise aux équipes NACRe pour signature.

**Adhésion à la charte**

La charte doit être signée par l’ensemble des équipes NACRe.

Nom de la structure : Cliquez ici pour taper du texte.

N° de l’équipe NACRe : Cliquez ici pour taper du texte.

[ ]  Equipe en cours d’intégration dans le Réseau

Charte lue et approuvée

Date : Cliquez ici pour taper du texte.

Nom et fonction du(des) signataire(s) : Cliquez ici pour taper du texte.

(Responsable de l’équipe et/ou correspondant NACRe)

Signature(s) Signature Coordonnateur NACRe

  

**Contact**

Cellule de coordination du Réseau NACRe

Réseau NACRe, INRAE, Centre de recherche Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony, Bâtiment 400, 78352 Jouy-en-Josas cedex

nacre@inrae.fr

01 3465 2254 ou 01 3465 2260 ou 01 3465 2249